



PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2025

SAINT-MAURICE

Tous mobilisés pour une ville durable !



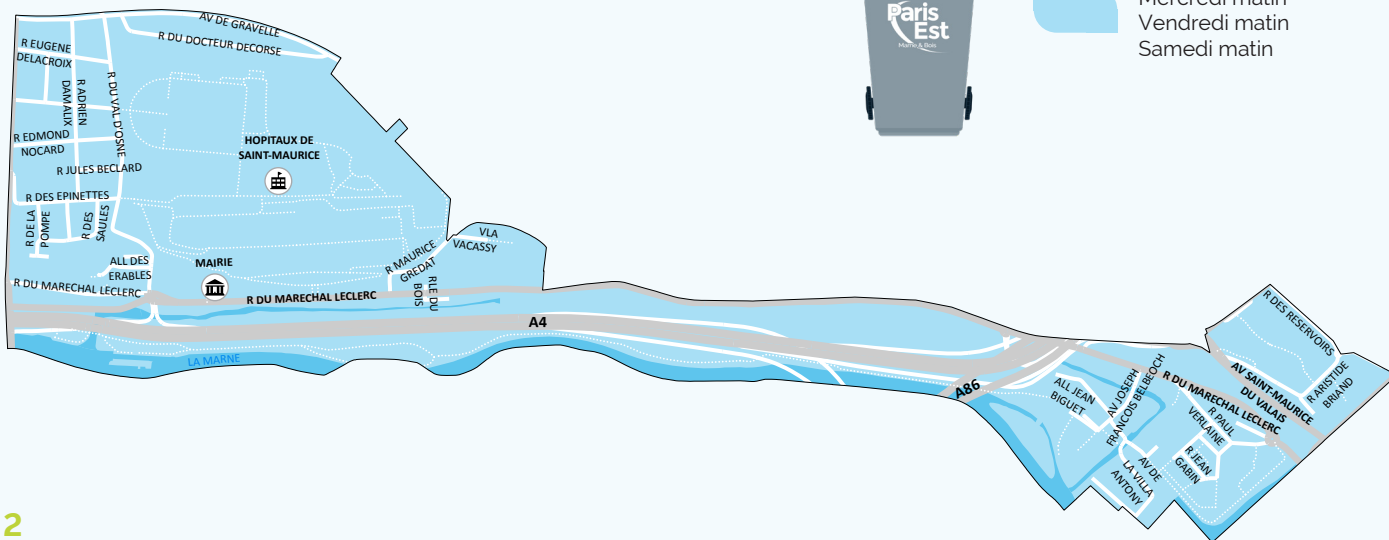
Collecte des ordures ménagères

BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.
Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.



Lundi matin
Mercredi matin
Vendredi matin
Samedi matin



Collecte des emballages et papiers

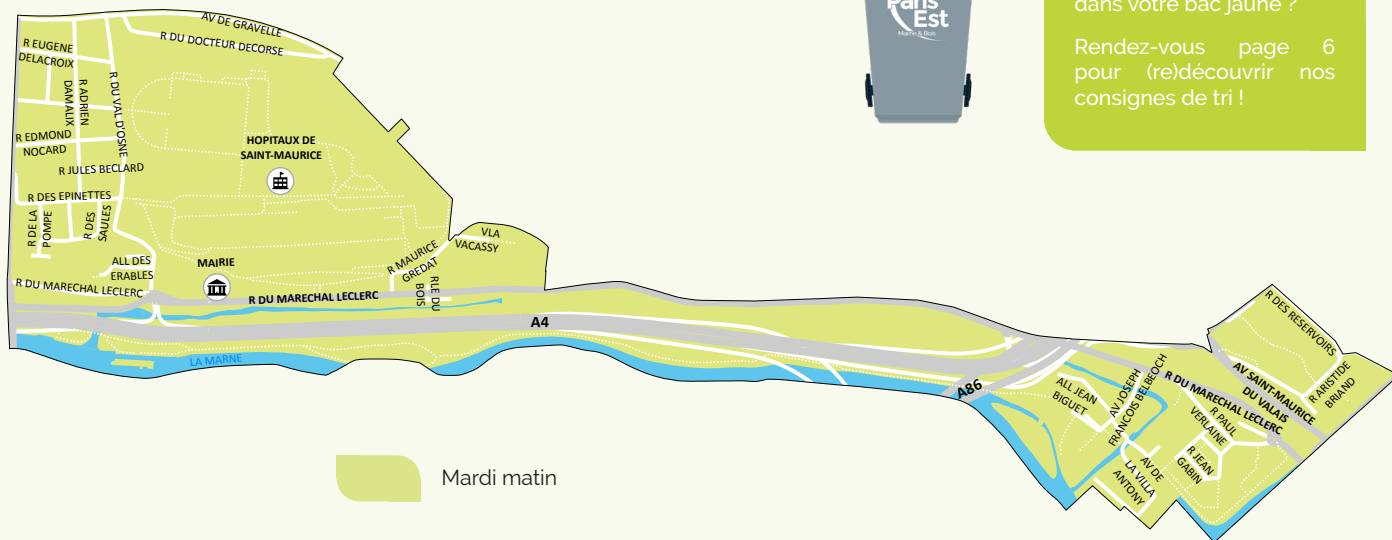
BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS

Le bac jaune dit oui à **tous les emballages et à tous les papiers** !
Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.



Un doute sur les déchets
que vous pouvez mettre
dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 6
pour (re)découvrir nos
consignes de tri !



Mardi matin

Collecte des emballages en verre

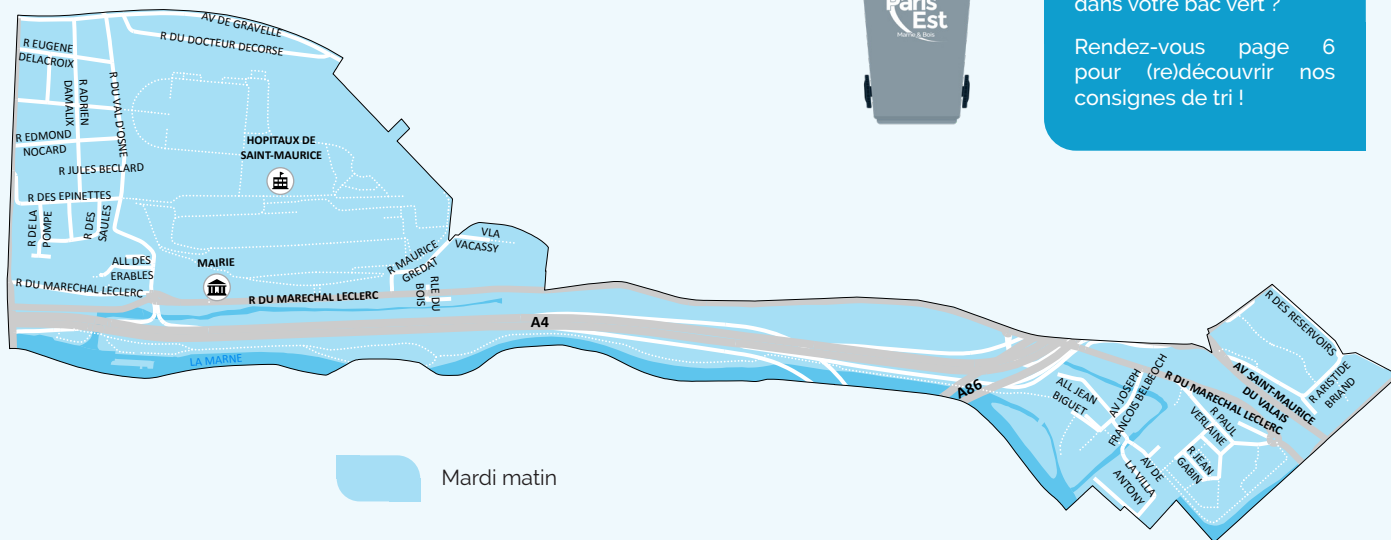
BAC VERT : EMBALLAGES EN VERRE

Parce que le verre est 100% recyclable, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 !
Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.



Un doute sur les déchets
que vous pouvez mettre
dans votre bac vert ?

Rendez-vous page 6
pour (re)découvrir nos
consignes de tri !

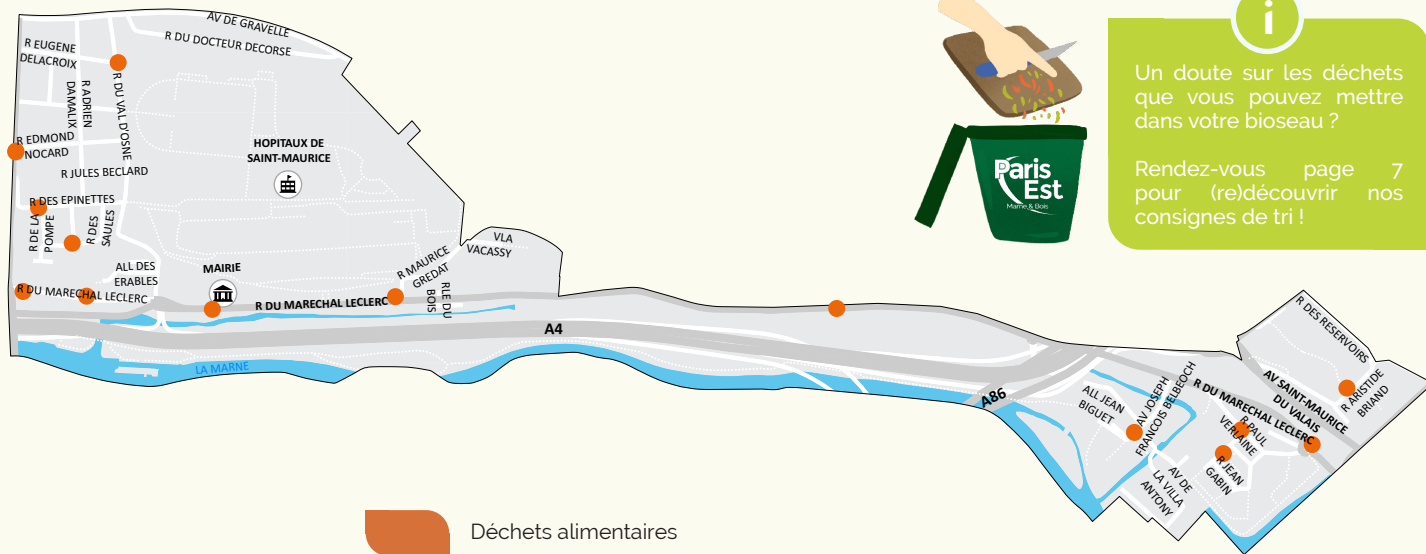


Mardi matin

Collecte des déchets alimentaires

POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez déposer vos déchets alimentaires à tout moment sur les Points d'Apport Volontaire implantés sur la Ville. Il vous est possible de récupérer **un bioseau** à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Saint-Maurice **situé au 55 rue du Maréchal Leclerc** (aux horaires d'ouverture de la Mairie) ou d'effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr



Comment bien trier vos déchets ?

BAC VERT : EMBALLAGES EN VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vrac**.



Pas de vaisselle



Pas d'ampoules



Pas d'éclats de miroir ni verre brisé

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac** !



Ne pas imbriquer



Ne pas mettre en sac



Pas d'objets en plastique ni de déchets électroniques



Pas de vêtements

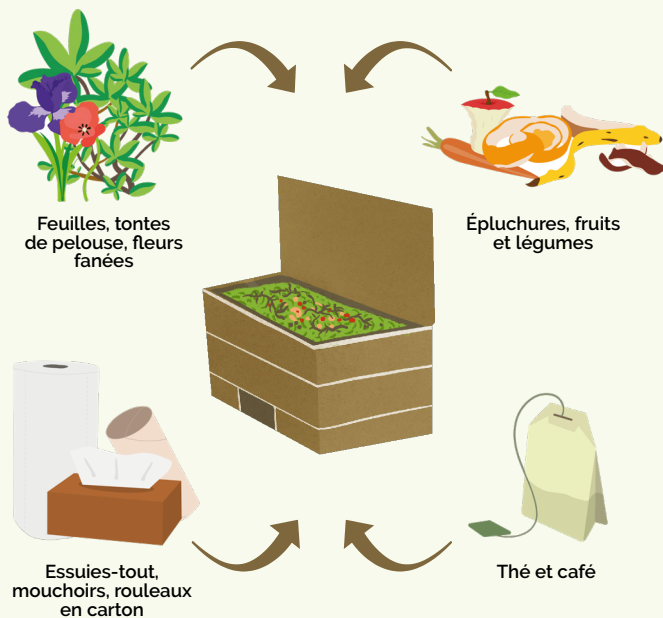


Un doute ?
Scannez-moi !

COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

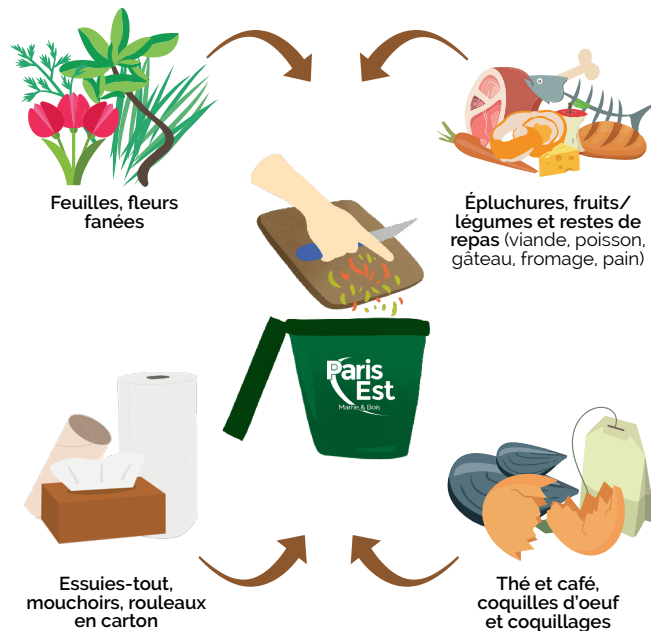
Le Territoire met à votre disposition des **composteurs et lombricomposteurs livrés gratuitement chez vous** ainsi qu'un guide d'instruction.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à compost@pemb.fr



POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez récupérer un **bioseau** pour transporter vos déchets alimentaires à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Saint-Maurice **situé au 55 rue du Maréchal Leclerc** (aux horaires d'ouverture de la Mairie), ou bien effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr.



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement** réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !



Ce qu'il reste après
avoir fait le tri

La démarche zéro déchet

Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants



Pour plus de renseignements,
vous pouvez scanner le QR Code
ou écrire à zerodechet@pemb.fr



Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

La démarche réparation et réemploi

Le Territoire Paris Est Marne & Bois a ouvert sa ressourcerie intercommunale, sur l'écosite de Port de Bonneuil-sur-Marne en janvier 2024.

Elle gère :

- La collecte d'objets en préservant leur état afin de pouvoir envisager une valorisation en réemploi, ou sinon recyclage.
- La valorisation par le tri, contrôle, nettoyage en vue de leur redonner de la valeur.
- La revente directe à faible prix
- La sensibilisation à l'environnement auprès de tous les citoyens.

Retrouvez toutes les informations pratiques d'accès, modalités de dons, catégories d'objets acceptés/ refusés, via le lien suivant : <https://ressourcerie.pemb.fr> !

 Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code !



Autres acteurs du réemploi et de la réparation :

Pour trouver un acteur du don ou du réemploi au plus proche de chez vous, consultez la page web dédiée.

Longue vie aux objets !

 Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code !



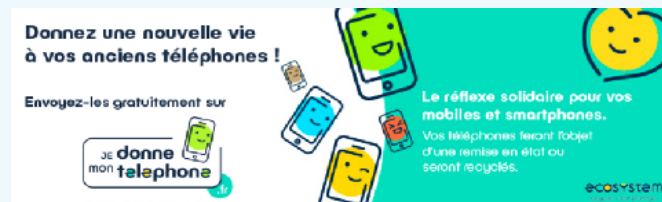
Déchets électriques et électroniques

Des collectes à domicile pour les gros appareils électroménagers sont nouvellement accessibles aux habitants de Paris Est Marne & Bois, grâce au dispositif **Jedonnemonelectromenager.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem.

La prise de rendez-vous se fait via le lien suivant : <https://www.jedonnemonelectromenager.fr>

Vous avez un ou plusieurs téléphones portables inutilisés qui encombrant vos tiroirs ? Vous avez la possibilité de faire un geste solidaire et environnemental grâce au dispositif **Jedonnemotelephone.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem

Pour imprimer une étiquette à coller sur votre propre enveloppe ou commander une enveloppe pré-affranchie, cliquez-ici : <https://www.jedonnemotelephone.fr/>



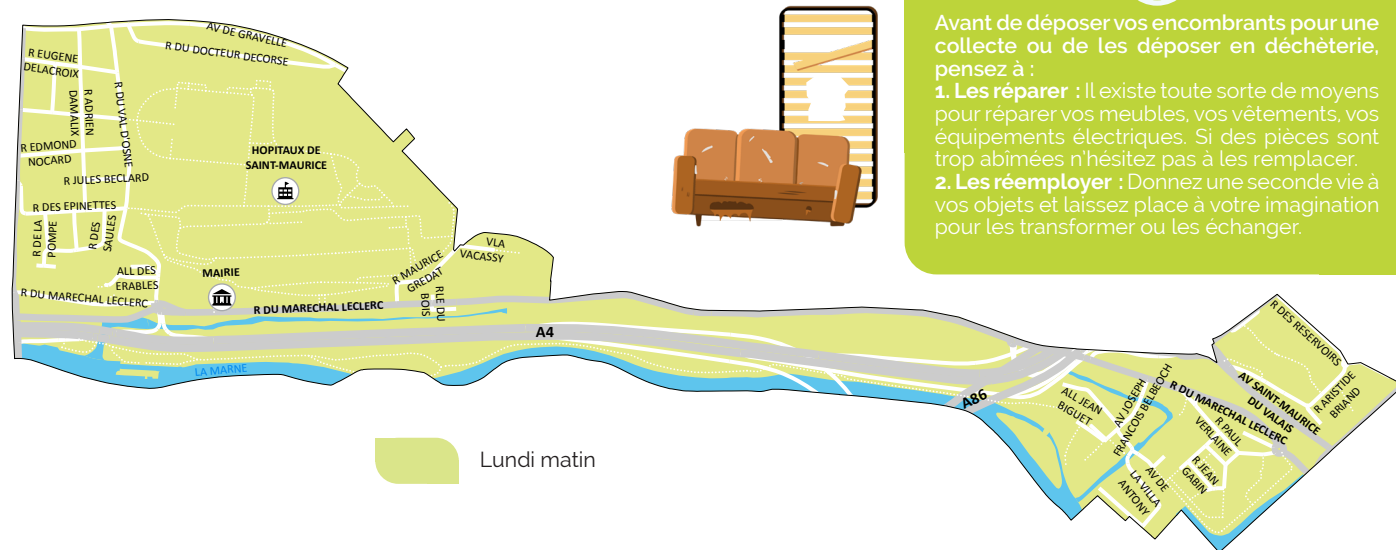
Collecte des encombrants

La collecte des encombrants a lieu sur toute la ville **tous les lundis**. Ils sont ramassés le matin de 6h30 à 13h, et doivent être sortis le dimanche, à partir de 19h.

Mais l'enlèvement se fait aussi **via ClicRDV** sur <https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois> ou par téléphone au **01 48 71 59 13**. Votre intercollecteur fixera alors une date de ramassage. Vos encombrants sont à déposer **la veille de la collecte, après 19h**.

Dépôt limité à **50 kg et 2 m** maximum.

Les encombrants collectés sont composés de **mobiliers usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles**. Les **autres déchets** (plâtre, gravats, végétaux, etc.) doivent être portés à la déchèterie.



Collecte des DEEE et déchets toxiques

DÉCHETS TOXIQUES EN APPORT VOLONTAIRE

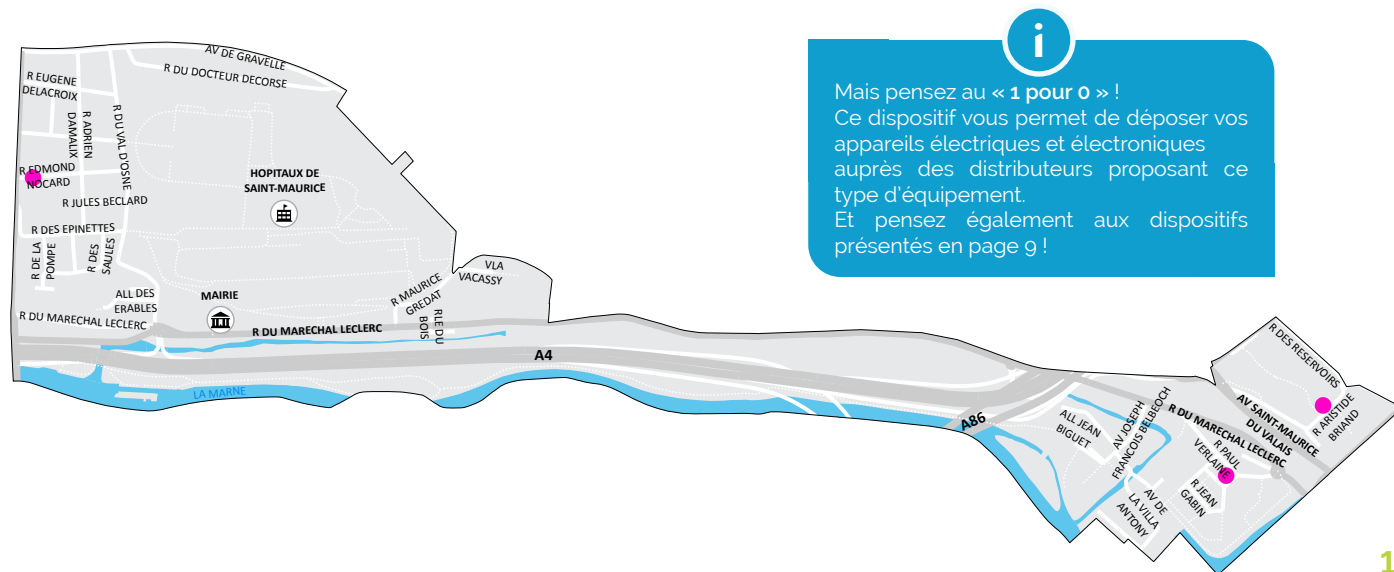
Le « camion planète » pour les déchets toxiques est à votre disposition toute l'année sauf au mois d'août, le :

- **1^{er} samedi du mois** rue Aristide Briand de 8h30 à 10h30 et **place Montgolfier** de 10h45 à 12h30.
- **4^{ème} vendredi du mois** au **marché Émile Bertrand** (rue Edmond Nocard) de 8h30 à 12h30

ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ÉLECTRONIQUES (DEEE)

Les DEEE sont les déchets issus des **équipements fonctionnant grâce au courant électrique** (réfrigérateur, four électrique, fer à repasser, lave-linge, appareil hifi, équipements informatiques et de télécommunication, outillage électrique).

Une collecte spécifique pour ces déchets a lieu tous les lundis, sur toute la ville. Un véhicule spécifique les ramasse 1 heure après la collecte des encombrants.



Déchèteries du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 📍 84 voie Sonia Delaunay
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 📍 320 avenue Victor Hugo
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE

- 📍 177 rue de Metz
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

PORT DE BONNEUIL

- 📍 59 route de l'Île Saint-Julien
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

NOISY-LE-GRAND

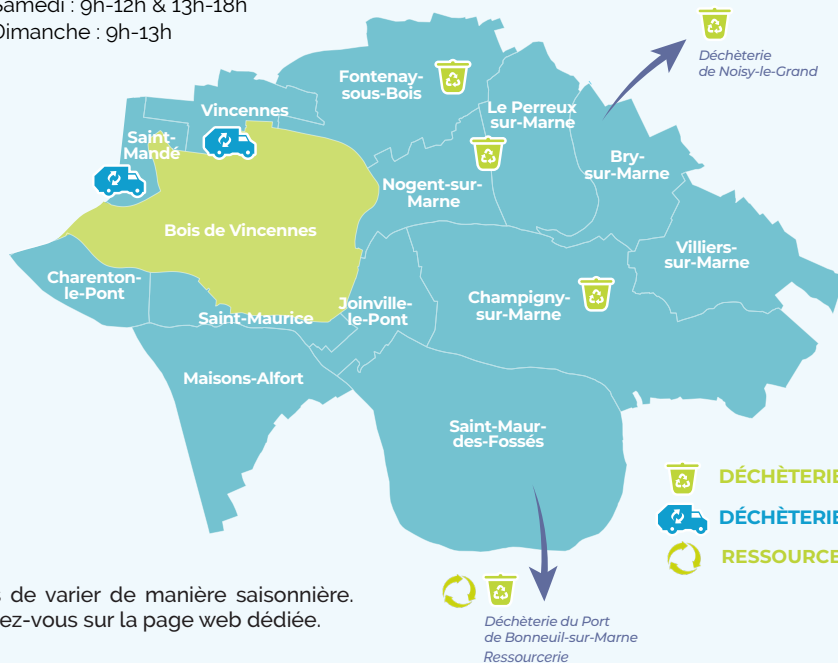
- 📍 9 Rue de la Plaine
- 🕒 Lundi : 14h-17h
Mardi : 9h-12h & 14h-17h
Mercredi : 9h-12h & 14h-19h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 10h-12h & 14h-19h
Samedi : 9h-12h & 13h-18h
Dimanche : 9h-13h

i

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux véhicules de plus de 2 mètres de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (règlement intérieur disponible sur le site)



Déchèterie
de Noisy-le-Grand



DÉCHÈTERIES FIXES



DÉCHÈTERIES MOBILES



RESSOURCERIE



Déchèterie du Port
de Bonneuil-sur-Marne
Ressourcerie

Les horaires d'ouverture sont susceptibles de varier de manière saisonnière.
Pour obtenir l'information la plus à jour rendez-vous sur la page web dédiée.



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 520 000 habitants
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

www.parisestmarnebois.fr

Pour tout renseignement, contactez la direction
de l'Environnement et de la Transition Ecologique
au 01 48 71 59 13 ou par mail via environnement@pemb.fr